

DECLARATION DU CONJOINT
en cas de mariage sous un régime de communauté légale ou
conventionnelle

Je soussigné (e)

(nom d'usage)

(nom de jeune fille)

Prénoms

Né (e) le

à

époux ou épouse de

date et lieu du mariage

déclare à l'occasion de la demande d'immatriculation de mon conjoint au Registre du Commerce et des Sociétés, qu'en conformité de l'article L.526-4 du Code de Commerce (issu de la loi du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique) disposant que :

« Lors de sa demande d'immatriculation à un registre de publicité légale à caractère professionnel, la personne physique mariée sous un régime de communauté légale ou conventionnelle doit justifier que son conjoint a été informé des conséquences sur les biens communs des dettes contractées dans l'exercice de sa profession. »

Je déclare ainsi avoir pris la mesure de ce que mon conjoint engage nos biens communs par les dettes liées à son exploitation commerciale.

Fait à

Le

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite **Lu et approuvé**)